



ENTRE 2 RONDES

LE BULLETIN DU SYNDICAT DE LA
SÉCURITÉ PRIVÉE AU QUÉBEC

No 131 • Décembre 2020

Nous souhaitons, du plus profond du cœur,

de Joyeuses Fêtes

à tous les membres
de la grande famille du 8922 !!!

Toute
l'équipe de la Section
locale 8922 souhaite bonheur,
prospérité et surtout, surtout la santé
physique et mentale en ces temps très
difficiles de pandémie pour tout le monde. Prenez
bien soin de vous et de vos proches, voilà ce qui
importe. Nous continuons à toujours offrir tous les
services aux membres : même si nous sommes tous en
télé-travail, notre équipe demeure présente pour vous
aider, vous répondre dans vos questionnements au sujet
de situations avec l'employeur, de points
de convention, etc.

Pour nous joindre facilement, contactez :
514 222-7702 ou 514 622-3094
ou encore consultez notre
site web au : uasq8922.org

<http://uasq8922.org> • journal8922@uasq8922.org

Nous sommes là pour vous... partout au Québec!

Message du président

TOUJOURS PRÉSENTS POUR VOUS... même à distance

Toutes les activités du syndicat n'ont jamais cessé et les événements cédulés sont toujours en vigueur, mais vous comprendrez que présentement tout cela dépend de ce que notre gouvernement nous demande de faire afin de respecter les règles sanitaires en vue de contrer cette épidémie qui, non seulement continue, mais est en croissance dans presque toutes les zones du Québec au moment d'écrire ces lignes.

Nous avons hâte de pouvoir vous voir en personne comme nous avons la bonne habitude de faire, mais notre première priorité est que tous nos membres ainsi que votre équipe syndicale conservent la santé et, en ce sens, nous sommes à l'affût de toutes les informations

pertinentes en vue de protéger tout notre monde.

Nous sommes toujours là et vous trouverez des renseignements dans ce journal pour rejoindre les membres de l'équipe syndicale qui mettent les bouchées doubles malgré le nombre élevé d'appels et de demandes de toutes sortes, que ce soit pour des choses relatives à votre convention collective ou / et pour les assurances. Merci de votre collaboration!

Prenez grand soin de vous!

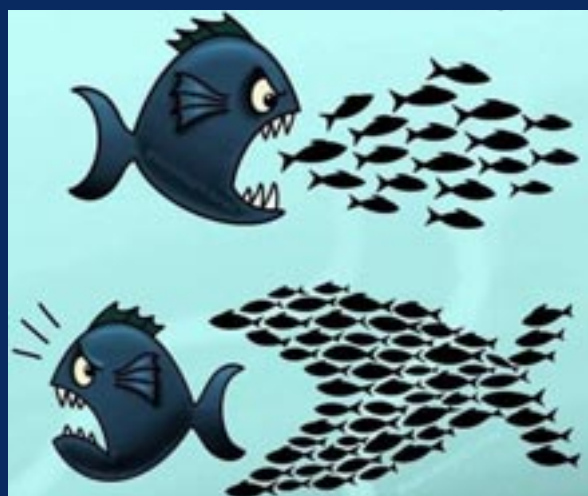
Patrick Pellerin

Président, Section locale 8922

La mobilisation syndicale fait la force.

Serez-vous au rendez-vous
pour la Négó ?

Détails à suivre...



Assemblées générales – Décembre 2020

QUÉBEC :

1 déc. 2020 ----- 19h
2 déc. 2020 ----- 9h

Immeuble FTQ
5000, boul. des Gradins,
bureau 300, Québec (Qc)
G2J 1N3 (Salle du Syndicat)

SHERBROOKE :

2 déc. 2020 ----- 19h
3 déc. 2020 ----- 9h

Hôtel OTL Gouverneur
3131, rue King Ouest
Sherbrooke (Qc)
J1L 1C8

MONTRÉAL :

3 déc. 2020 ----- 19h
4 déc. 2020 ----- 9h

Auberge Royal Versailles
7200, rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H1N 1E7

CRISTINA MOREIRA

Déléguée d'enquête

Bonjour,

Je m'appelle Cristina Moreira. Je suis déléguée d'enquête depuis le 31 août 2020.

Originaire du Portugal et citoyenne canadienne depuis plus de 30 ans, j'ai débuté comme agente de sécurité en novembre 2005 et j'ai assisté les citoyens de Montréal au complexe Guy-Favreau pendant 16 ans. Durant ma dernière année de service au complexe, j'ai soumis ma candidature et je suis devenue déléguée de site en 2019. Cette expérience m'a permis de renseigner mes

collègues à propos de la convention collective, régler de nombreuses mécontentes et conflits et d'évoluer au sein du Syndicat des Métallos SL 8922. J'ai eu beaucoup de satisfaction à aider mes collègues et à ramener la paix entre eux car je crois que l'harmonie au travail est très importante.

Je vous invite à me contacter pour toute question sur notre convention, je serai ravie de vous écouter et de vous aider. Vous pouvez m'appeler en tout temps pour discuter des situations que vous voudriez éclaircir ou régler.



En espérant vous rencontrer bientôt sur vos sites et en attendant vous pouvez me contacter au : **514-968-3357** ou à : **cmoreira@uasq8922.org**.

Comité de la condition féminine

Résumé de la rencontre de la condition féminine du 25 septembre 2020, en vidéoconférence.

Nos discussions ont surtout porté sur la pandémie dans les secteurs employant majoritairement des femmes qui sont touchés comme la restauration, l'hôtellerie, et aussi comment la pauvreté chez les femmes est aggravée par la Covid,

ainsi que la violence. Les femmes, en télétravail font le travail pour l'employeur, avec les enfants à la maison : on voit que les femmes sont débordées.

Nous discutons de notre prochaine rencontre qui aura lieu en novembre à l'assemblée annuelle des Métallos. Nous la ferons la veille par ZOOM au lieu du matin de l'assem-

blée comme d'habitude. Nous discuterons de 2 résolutions possibles pour l'assemblée et possiblement il n'y en aura qu'une seule. Nous ferons d'autres ZOOM de courte durée entre nous d'ici là.

Votre Comité

NOTE IMPORTANTE :

Les rencontres auront lieu un **MAXIMUM de 25 personnes** (ou moins) selon la grandeur de la salle. Si plus de 25 personnes se présentent, une 2^e réunion aura lieu à 20 h.

Le tout sujet à changement s'il y avait une modification des règles sanitaires exigées par le gouvernement.

Avant de vous déplacer, nous vous invitons à consulter notre site internet à : **uasq8922.org**

ORDRE DU JOUR

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1) Ouverture de l'assemblée | 7) Rapport des Syndics |
| 2) Lecture de l'ordre du jour | 8) Rapport du Comité de griefs |
| 3) Appel des officiers | 9) Rapport du Comité de SST |
| 4) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée | 10) Rapport du Permanent |
| 5) Lecture de la correspondance | 11) Rapport du Président |
| 6) Rapport financier | 12) Varia |
| | 13) Ajournement |

N.B. Votre carte de membre est obligatoire pour assister aux assemblées générales.

Santé & sécurité au travail

ATTENDRE POURRAIT VOUS COÛTER CHER !

Confrère, consœur,

Je prends quelques minutes de votre temps pour vous parler de divers problèmes que je vois dans le cadre de mon travail. Je sais que pour certains je vais me répéter, par contre, d'autres vont dire que c'est la première fois qu'ils en entendent parler.

Premièrement, si vous êtes victime d'un accident de travail, vous devez le déclarer à votre employeur le même jour, JE LE RÉPÈTE LE MÊME JOUR !! Beaucoup de travailleurs et travailleuses me disent... « Je ne le savais pas, je n'étais pas au courant, l'employeur m'a dit ceci cela, ou encore m'a dit qu'il le ferait parvenir lui-même. » NE PRENEZ PAS DE CHANCE, IL EN VA DE VOTRE SANTÉ.

Régulièrement des réclamations de nos membres sont contestées par les employeurs ou refusées par la CNESST, à cause que le délai de déclaration pour réclamer est dépassé.

Donc, afin de ne pas entrer dans la statistique des travailleurs déçus et perdants leur droit par dépassement des délais... **déclarez votre accident le JOUR DE L'ÉVÉNEMENT par écrit, PAR ÉCRIT et gardez-vous une preuve !!**

Et, faites votre réclamation à la CNESST le plus rapidement possible. Même si votre employeur vous fait remplir le formulaire **Réclamation du travailleur**, n'oubliez pas de garder une copie pour vous et d'en faire parvenir une copie à la CNESST. Comme ça, vous serez absolument certain que la CNESST a reçu votre Réclamation.

NOTE : Si vous êtes victime d'un accident, si vous devez quitter le travail **avant la fin** de votre quart à cause de votre ou vos blessures, votre employeur doit vous payer votre quart de travail au complet à 100 %.

Par la suite, si vous vous retrouvez en arrêt de travail pour plusieurs jours, les 14 jours qui suivent le jour de votre accident **sont payés par l'employeur à 90 %** de votre taux horaire habituel. Par la suite, c'est la CNESST qui vous paye.

En terminant, si votre employeur vous demande de porter des ÉPI (équipement de protection individuelle), **VOUS VOUS DEVEZ DE LES PORTER.**

Guy Doré

Vice-président Québec,
Responsable Santé sécurité Travail.

Santé sécurité au travail
Déclaration de risques

Nom de l'agent: _____
Nom de l'employeur: _____
Nom du contrat: _____
Nom du chef de poste: _____
Adresse du contrat: _____
Date de la constatation du risque: _____
S.V.P. Bien vouloir définir le lieu exact où se trouve le risque: _____
A quel fréquence ce produit-il: _____
Avez-vous déclaré ce risque à votre employeur: _____
À qui et comment: _____

Quelle serait votre suggestion pour éviter ce risque: _____
Exposé à ce ou ces risques (s): _____
Depuis longtemps: _____
Ajoutez d'autres points à votre déclaration de risque vous pouvez l'inscrire: _____
Date: _____
Signature: _____
Merci de penser à votre santé et sécurité et celle des autres !
Adresse courriel: us@uasq8922.org

NOTE IMPORTANTE : Si vous croyez qu'il y a des risques dans votre milieu de travail, en rapport ou non avec la Covid-19, ne perdez pas de temps à attendre quelque chose ou quelqu'un : remplissez vous-même la Déclaration de risque CNESST, disponible sur notre site internet : uasq8922.org et faites-la parvenir à M. Guy Doré qui fera les interventions nécessaires auprès de votre employeur. **S'IL Y A UN RISQUE RÉEL, N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD!**

Dans ces temps difficiles pour l'ensemble des Québécois, n'oubliez pas que vous avez droit à un Programme d'aide disponible 24 / 7 pour TOUS nos membres.

C'EST CONFIDENTIEL et GRATUIT.

Vous avez droit à un certain nombre de consultations par sujet, disponible 24/7 tout est pensé pour vous aider.

Un simple appel peut faire une immense différence.

N'attendez pas : vaut toujours mieux prévenir que guérir!

VOTRE SANTÉ : c'est priorité # 1

BCH CONSULTANTS

LE SAVIEZ VOUS ?

- 50%** DES ABSENCES EN MILIEU DE TRAVAIL SONT LIÉES À UN TROUBLE DE SANTÉ PSYCHOLOGIQUE
- 1/5** PERSONNE EST CONFRONTÉE À UNE PROBLÉMATIQUE DE SANTÉ PSYCHOLOGIQUE
- 4/5** PERSONNES S'EN RÉTABLISSENT SI ELLES SONT TRAITÉES
- 2/3** PERSONNES ATTEINTES NE VONT PAS CHERCHER L'AIDE DONT ELLES ONT BESOIN PAR CRAINTE D'ÊTRE JUGÉE

Vous vivez des difficultés :

- Personnelles** | Dépression, anxiété, stress, estime de soi, dépendances, ...
- De couple** | Communication, insatisfaction, infidélité, sexualité, séparation/divorce, violence conjugale,...
- Familiales** | Famille reconstituée, relation parents/enfants et adolescents, problèmes scolaires, ...
- Au travail** | Conflit entre collègues, gestion de tâches, épuisement professionnel, harcèlement,...
- Financières & légales** | endettement, faillite, divorce, garde légale, poursuite, ...

TOUS LES MEMBRES ET LEUR FAMILLES ONT DROIT À :

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS
6 RENCONTRES / ANNÉE PAE
1ER AVRIL AU 31 MARS

1.800.525.0997
consultantsbch.com

RAPIDE - CONFIDENTIEL
PAYÉ À 100% PAR LE SYNDICAT

VOS FINANCES

Vous voulez épargner pour votre retraite ?

Voici un excellent moyen qui fait ses preuves depuis longtemps !



L'Épargne, c'est important. Avec le Fonds de solidarité FTQ, vos rendements seront parmi les meilleurs au Québec, alors pourquoi vous éparpiller dans différents Fonds quand celui-ci est si payant ? Poser la question, c'est y répondre par 4 mots : FONDS de solidarité FTQ.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ

 **FONDS**
de solidarité FTQ

**+
=
+**

**VOTRE ÉPARGNE
REER DU FONDS**

**D'ÉCONOMIES
D'IMPÔT !!**

En choisissant le REER du Fonds de Solidarité, vous profitez d'avantages fiscaux qui peuvent vous faire économiser jusqu'à 78 % du montant investi !

Le REER du Fonds vous donne droit à deux crédits d'impôt qui réduisent votre impôt à payer de 30 %, soit 15 % au niveau provincial et 15 % au niveau fédéral.

Le montant maximal admissible à ces crédits d'impôts est de 5 000 \$ par année, ce qui représente des économies d'impôts de 1 500 \$ (750 \$ au niveau provincial et 750 \$ au niveau fédéral).

Une offre à considérer !

SAVIEZ VOUS QUE ...

Vous pouvez mettre quelques dollars par semaine de côté pour économiser pour vos vieux jours et pour pas beaucoup! 5 \$ par semaine, prélevés régulièrement, directement sur vos paies, et en plus, cela vous donne un remboursement d'impôt de 35% en ce moment.

Faites vite et communiquez avec nous. Nous sommes les R L pour le Fonds de Solidarité FTQ.

Pour des informations... consultez notre site internet à : uasq8922.org et choisissez l'onglet Ouvrir mon compte au Fonds de solidarité. 1 800 567-3663

EXEMPLE* DE RETENUE SUR LE SALAIRE

Contribution par paie	Réduction approximative de la paie nette	Économie d'impôt estimée	Somme totale investie par année
10 \$	3.20 \$	6,80 \$	260 \$

* Exemple basé sur un taux marginal d'imposition de 38%, pour une personne recevant 26 paies par année.

 **FONDS**
de solidarité FTQ

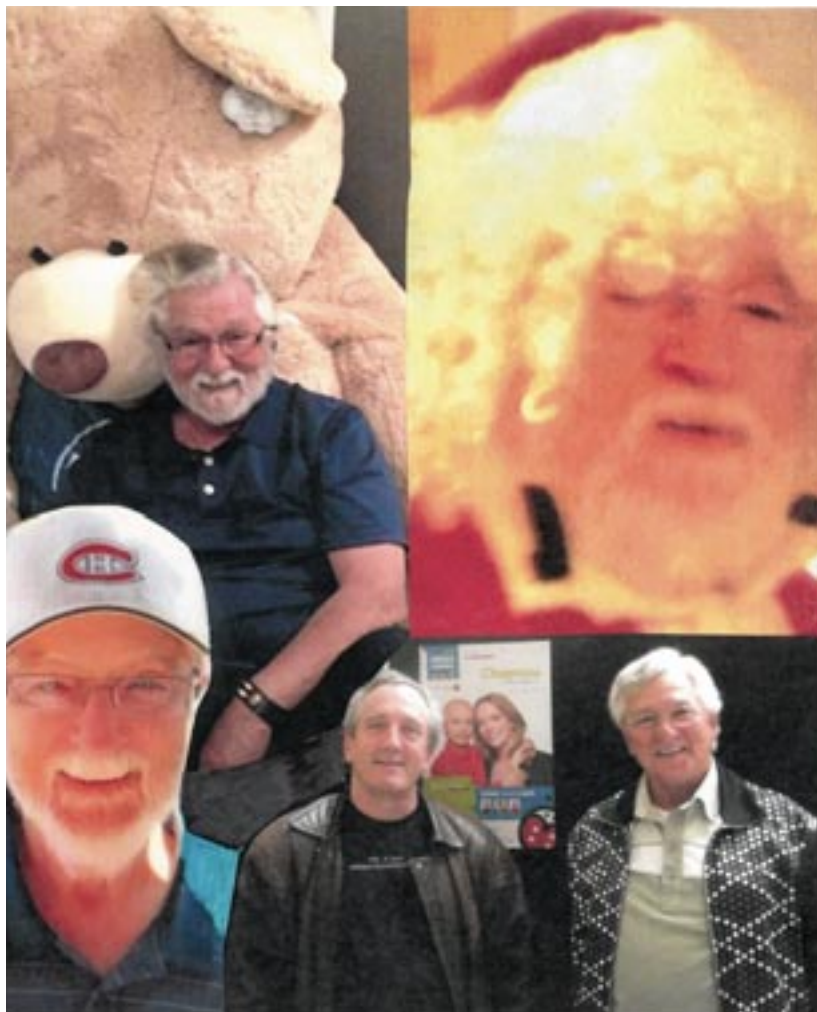
Le Fonds de solidarité FTQ...
ça vaut tellement la peine
et c'est **FACILE** d'économiser !

De l'argent qui dort ? Vérifiez si votre employeur fait ce qu'il doit faire, c'est VOTRE argent!

Plusieurs agents n'ont pas encore contacté le Fonds de solidarité FTQ pour ouvrir un compte REER, pourtant c'est un avantage certain dans une démarche d'épargne. Que vous ayez déjà un compte REER ouvert ou non, vous devez contacter le Fonds pour vous assurer que votre argent est bien versé pour vous.

Nous rappelons que c'est l'employeur qui « contribue au REER collectif, administré par le Comité paritaire. La contribution obligatoire de l'employeur est de 10 sous (0,10 \$) de l'heure payée au salarié (...) dont le statut est A01 et A02. L'employeur doit transmettre au Comité paritaire, au plus tard le 15^e jour de chaque mois, sa contribution REER collectif pour le mois qui précède ainsi que toute contribution volontaire du salarié, s'il y a lieu. »

Hommage à Guy Coulombe



Un grand homme nous a quittés récemment. Toute la section locale est en deuil car Guy était l'un des piliers de notre Section locale; il a fait partie de toutes les grandes batailles depuis plus de 25 ans. Il était fier et droit et il avait toujours un mot d'encouragement pour chacun chacune. Il a très souvent battu des records de recrutement, c'était tout un As!

On le voit ici à divers moments et même en Père Noël ! (il était mieux que le vrai!). Son grand cœur a fait qu'il m'a accompagné avec joie lorsque nous avons amassé des fonds pour Leucan au Défi Têtes Rasées en 2011.

Guy, un homme incomparable... tu resteras dans nos cœurs à jamais!

Marc Lacasse

NOTICE NÉCROLOGIQUE IN MEMORIAM



Nos plus sincères
condoléances aux parents
et aux ami(e)s des
familles éprouvées.

NOM	PRÉNOM	ÂGE	DÉCÈS	COMPAGNIE
Béland	Daniel	62	23.07.2020	Garda
Bélanger	Alain	56	14.05.2020	Securitas
Coulombe	Guy	80	07.10.2020	Officier syndical
Dalpe	Robert	63	10.07.2020	Securitas
Fontaine	Gilles	61	05.09.2020	Garda
Ladouceur	Marcel	47	14.02.2020	CCC
Laforest	Martin	52	21.10.2020	Garda
Laguerre	Sam	44	01.05.2020	CCC
Laperrière	Pierre	54	03.05.2020	CCC
Marinov	Zvezdomir	55	17.05.2020	Garda
Thibault	Serge	63	26.09.2020	Garda
Tremblay	Steve	53	12.09.2020	Neptune



VOICI UNE PARTIE DES SERVICES OFFERTS. QUI CONTACTER ?

DÉLÉGUÉS DE GRIEF	DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX	DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX	RECRUTEMENT
Vincent Boily Cell. : 514 771-8922 vboily@uasq8922.org Luc Boisvert Cell. : 819 244-6989 lboisvert@uasq8922.org Denis Fafard Cell. : 514 718-8922 dfafard@uasq8922.org Nancy Larche Cell. : 514 709-8922 nlarche@uasq8922.org Johanne Richard Cell. : 819 661-6292 jrichard@uasq8922.org	Abitibi Christine Dessureault Cell. : 819 218-4183 cdessureault@uasq8922.org Bas St Laurent • Gaspésie Cell. : 1 800 361-2914 Côte-Nord Michèle Verreault Cell. : 418 293-7226 mverreault@uasq8922.org Gatineau Johanne Richard Cell. : 819 661-6292 jrichard@uasq8922.org Laurentides • Lanaudière Johanne Bourcier Cell. : 450 758-5729 jbourcier@uasq8922.org Mauricie • Sherbrooke Centre-du-Québec Christian Fontaine Cell. : 819 266-8922 cfontaine@uasq8922.org Montréal Est • Laval Rénald Presseault Cell. : 514 894-8922 rpresseault@uasq8922.org	Montréal Ouest • Rive-Sud Marc Lacasse Cell. : 514 707-8922 mlacasse@uasq8922.org Québec Daniel Desjardins Cell. : 418 509-3939 ddesjardins@uasq8922.org Saguenay • Lac St-Jean Alain Tremblay Cell. : 418 944-8922 atremblay@uasq8922.org	Nicole Paradis Cell. : 514 978-8922 nparadis@uasq8922.org
DÉLÉGUÉES D'ENQUÊTE	DÉLÉGUÉS SOCIAUX	REPRÉSENTANT SST	DÉLÉGUÉ, SIGNALISATION ROUTIÈRE
Montréal Corina Jumuga Cell. : 514-984-8922 cjumuga@uasq8922.org Christina Moreira 514-968-3357 cmoreira@uasq8922.org	Bas Saint-Laurent • Gaspésie Denis Joncas Cell. : 418 714-2622 Côte-Nord Michèle Verreault Cell. : 418 293-7226 Montréal Ouest • Rive-Sud Marc Lacasse Cell. : 514 707-8922 mlacasse@uasq8922.org Québec Florence Bédard Cell. : 418 569-1907	Guy Doré Vp région de Québec 418 622-8044, p. 322 1 800 361-2914 Cell. : 418 576-2778 Télec. : 418 622-8091 gdore@uasq8922.org sst@uasq8922.org	Secteur Montréal John Bélanger Cell. : 514 977-9980 jbelanger@uasq8922.org

En raison de l'actuelle pandémie de la Covid-19, tous nos services sont opérationnels, à l'exception de nos bureaux. Vous pourrez nous contacter par téléphone au :

514 222-7702 ou 514 622-3094

Nous vous invitons à consulter notre site internet, www.uasq8922.org, afin d'obtenir tous nos numéros de téléphone ainsi que nos adresses courriels. Merci.

NOUS AIMERIONS AVOIR DES NOUVELLES DE VOUS!

Faites-nous parvenir vos faits cocasses, des histoires ou des faits vécus au Comité du journal. Nous vous invitons à utiliser notre adresse courriel pour ce que vous désirez partager. Merci de participer à la réalisation de votre journal syndical! journal8922@uasq8922.org Visitez notre site web! www.uasq8922.org !

ENTRE 2 RONDES

est publié par le Comité d'information du syndicat et expédié à tous les membres syndiqués de la Section locale 8922, située au 4115, rue Ontario Est, bureau 310, Montréal (Québec) H1V 1J7.

Tirage : 14 000 exemplaires
Dépôt à la Bibliothèque du Québec
Numéro 131 décembre 2020
Poste-Publication no 4102000



Membres du Comité :

Guy Doré, Marc Lacasse, Patrick Pellerin.

Note : Dans le texte le masculin est utilisé dans le seul but d'en faciliter la lecture.